**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 64 (1926)

**Heft:** 50

Artikel: L'auberge bressane

Autor: Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-220692

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER Palud,: 3 - LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus.

### ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous expecions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de décembre.

### L'AUBERGE BRESSANE

'EST une de ces auberges comme on n'en trouve seulement dans la province française.. A l'heure où le soleil décline, vous la voyez brusquement surgir au milieu des arbres de sa tonnelle. Sa façade grise se dissimule à peine sous les plantes grimpantes et, du seuil, le propriétaire vous envoie un sourire accueillant. Vous jetez un regard aux fenêtres puis vous examinez l'enseigne qui parle des « spécialités du pays » et vous êtes fixé. Il n'y a plus de doute, l'auberge de la Tour est bien cette auberge accueillante que vous guettez depuis longtemps, tout en cheminant sur la grande route cahoteuse qui s'étend à perte de vue.

Sans un mot, sans même nous observer du

coin de l'œil, nous sommes descendus de nos bi-

cyclettes.

— Cette fois, a déclaré Marc-Henri, je ne vais pas plus loin. Voilà justement l'auberge qu'il nous faut. C'est simple et cossu comme nos fermes vaudoises. Ça n'a l'air de rien et pourtant l'on devine tout de suite que la cuisine est bonne et que la cave est fraîche!

En attendant l'heure du repas, nous nous sommes assis sous la tonnelle. Il fait doux, il fait bon. L'heure est calme. C'est dans un sentiment de bien-être que l'on observe les paysans groupés là, sur cette place, pour jouer aux boules. Jeunes et vieux prennent part à ces inoffensives distractions et le silence n'est rompu que par le bruit s boules qui s'entrechoquent.

Pour étancher sa soif, Marc-Henri boit de la

bière et de temps en temps il s'écrie :

Tonnerre de tonnerre! quelle chaleur! Je lui propose de m'accompagner dans le village. Aussitôt il me coupe la parole :

Ah! non. Vous croyez peut-être qu'après avoir fait soixante kilomètres dans cette plaine où l'on ne voit que des haies, des marécages et des poules, je m'en vais encore faire le tour de ville, tout comme un Anglais? Eh! bien non,

vous ne m'avez pas regardé!

Sans hâte, je me lève. Je suis la grande route, bordée de peupliers et j'arrive sur la place prin-cipale de ce bourg qui porte le joli nom de Vil-lars-les-Dombes. Les villageois sont assis devant leurs demeures en attendant la fraicheur du soir. Je vais au hasard, dans la rue, sous des regards chargés de curiosité. Je sens qu'on m'observe et qu'on chuchote. Je m'arrête devant le monument des morts de la guerre et, quand je reprends ma promenade, les villageois ont reconnu en moi un étranger.

À peine s'éloigne-t-on de la petite bourgade que la plaine bressane vous accapare immédiatement. C'est une belle plaine aux prairies bourdonnantes d'insectes, aux sentiers incertains, aux longues haies et aux étangs moirés dans lesquels se mire le feuillage grêle des arbres.

Je reviens sur mes pas et regagne l'auberge de la Tour. Mais au lieu de trouver mon compagnon effondré sur sa chaise devant son verre vide, je suis, au contraire, tout étonné de l'entendre pérorer au milieu d'un groupe de paysans en bras de chemise. Lui-même, les manches retroussées, joue sa partie de boules et renseigne ses partenaires. Il leur explique les règles du jeu de quilles et donne force conseils sur la façon de mouiller le plateau et de lancer la boule pour faire un « coup de neuf ». Il termine son petit discours en émettant le vœu que l'on installe, pour son prochain passage, un jeu de quilles à Villars-les-Dombes.

Brusquement la nuit tombe. Partout les lampes s'allument et la place se vide. Alors les premières automobiles font halte devant l'auberge du restaurateur Groslevin; elles se rangent le long du trottoir, et des messieurs en complets de flanelle en descendent accompagnés de quelques dames. Citadins venus de Bourg-en-Bresse ou de Lyon pour déguster les « fameuses spécialités du pays ».

On entre dans la salle à manger aux murs peints à l'huile, on s'assied autour des petites tables et l'on attend.

-- Croyez-vous que j'ai eu du flair, me déclare Marc-Henri, en se carrant sur sa chaise. C'est peut-être la meilleure pinte de tout le pays. Allons, ça ne va pas trop mal. Vous voyez bien qu'avec moi on ne voyage jamais dans le désert!

Cependant, à la table voisine, les messieurs discutent avec vivacité, tandis que les dames jettent un coup d'œil satisfait à leur miroir.

— Allons donc, dit l'un d'eux qui doit être banquier, allons donc! Vous croyez ça? Vous croyez que Poincaré va faire remonter le franc ? Mais c'est une bonne farce!

Son contradicteur parle à voix basse; ses phrases sont rapides et je saisis au vol les mots : « nouveaux impôts, emprunt et réforme administrative ». Mais les dames s'impatientent. L'une d'elle ôte ses gants et sert le potage.

Je regarde Marc-Henri. Il a déjà mangé deux assiettées de soupe et vidé sa carafe de vin. Sur un signe, la sommelière apporte un plat de cuisses de grenouilles tout doré et grésillant. Marc-Henri en aspire longuement l'arome et, sans hésiter, attaque sa portion. Entre deux bouchées, il observe son entourage et me fait remarquer que le banquier ne perd pas un coup de fourchette, tandis que son compagnon s'empresse auprès des dames.

Puis, il y a une minute d'attente pendant laquelle les conversations reprennent leur cours. On jette un coup d'œil dans le « Petit Parisien » ou dans le « Journal » que les camelots distribuent à profusion. On s'intéresse au cours de la bourse et l'on parle de M. Herriot jusqu'au moment où la volaille de Bresse fait son apparition sur les tables.

Immédiatement politique et finance passent à l'arrière-plan. Seul, ce succulent poulet, à la chair tendre, occupe tous les esprits. On le caresse du regard, on le déguste par avance et l'on vide son verre pour exciter l'appétit. Délicatement, l'un des convives découpe la volaille avec art et passe le plat à la ronde. Alors, les narines palpi-

tent, les yeux luisent de convoitise et l'on savoure la fameuse volaille qui porte très loin le bon renom de cette contrée. On arrose le tout d'un vieux bourgogne et l'on attend le dessert.

Nous avons pris le dernier train pour Lyon. Tout de suite Marc-Henri s'est endormi et rien, ni les cris, ni les rires des permissionnaires qui rejoignaient leur régiment, ni la voix du ténor qui chantait « Valencia » n'ont pu troubler son sommeil. Jean des Sapins.



## LO MARELHI DAO CRET

USTE ètâi marelhî dza du bin grantenet. Et, vo séde, quand lâi a grand teimps qu'on è grandzî, âo bin gaçon, âo bin garda, seimbllie adi que cein qu'on dusse garda l'è on bocon noûtro. Mon vesin que l'avâi zu ètâ

met po sè veilli pè la cathédrala à Lozena, desâi: — S'on vegnâi mè dèmandâ guiéro ie vu de mon motî (église), n'ein saré pas ébahia!

Eh bin, Guste l'ètâi tot parâ quemet mon vesin. S'èmaginâve que lo cemetiro dâo Cret l'ètâi à li. Desâi mon cemetîro, mon tierdzo, mè terrau, mè foûsse, mè moo. On arâi djurâ que ti clliâo moo l'ètant ein lohîdzo tsi li et que pouâve lè fére dèmènadzî se cein lâi plliésâi. Ti lè petit carrelet de son cemetiro, lè z'avâi batsî : lo câro âo vîlhio syndic, cllique à l'assesseu, cllique âo bolondzî, à la Tinbon, à la Dzelyetta, âo Fresi, âo mousse, à Tsollet, et dinse por ti. Quand lo cemetiro l'avâi ètâ reimplliâ et qu'on avâi ètâ dobedzî de reinterrâ su lè vîlhie, desâi :

— M'a faliu betâ la vîlhie Caton su lo bolon-

Dèvesâve à stâo moo quemet à dâi viveint et quand l'ètâi solet avoué leu lâo racontâve tot cein que l'avâi su lo tieu.

Accutâ-vâi, assesseu, que desâi, tè que t'a prâo cogniu lè z'affére, è-te pas onna vergogne, qu'on mè martchande mè foûsse. Lè z'ant messe à quatro franc. Compreind-to? Quatro franc! De ton teimps, cein sè sarâi pas passâ dinse. L'ètâi on honneu de payî cinq franc. Lè vîlhio moo vâlyant bin cein. Onna pîce! On pouâve pas à moins. Ora, lè faut einterrâ po quatro. Ne vâlyant pas mé, paraît Et tè, tanta Tinbon, n'è pas tè que l'arâi martchandâ lè dhî pê carrâ que t'a faliu. Et tè, brâvo petit Tsollet! Ton pére n'arâi jamé voliu que t'einterréyo âo rabais. Te valiâi

atant qu'on autro. Qu'ein dis-to, cosandâi? Et dinse, ti lè iâdzo que l'ètâi avoué sè loca-téro. Stausse l'amâvant bin assebin et jamé ein avâi ion que ronnâve. Et de sè quaisî quand lâo racontâve qu'on lâi robâve on franc su lè foûsse, seimblliave que l'ètant ti d'accoo avoué li.

On coup, l'arreve tot ein colére su lo cemetiro. Sti coup, l'avâi bourmâ prâo grand teimps. L'è que, assebin, peinsâ-vo vâi, l'ètâi moo quaucon âo velâdzo, que lâi ètâi pas du grand teimps, et que l'avâi voliu ître einterrâ dein on autra cou-